



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-SACREMENT

Québec, le 7 octobre 2016

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement tenue le **mardi 4 octobre** à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

RÉSOLUTION 16-CA-39

Concernant le dépôt du rapport final d'Accès transports viables sur le plan local de mobilité durable (PLMD-CQSS)

Attendu que le rapport final intitulé « Plan local de mobilité durable du quartier Saint-Sacrement », préparé par Accès transports viables, a été présenté au Comité de mobilité durable le 13 septembre dernier. Ce comité, mis sur pied par le Conseil de quartier de Saint-Sacrement pour coordonner le projet, a collaboré à l'ensemble de la démarche ;

Attendu qu'Accès transports viables a terminé la révision du rapport final et l'a déposé le 3 octobre 2016 ;

Attendu que le mémoire déposé par le Conseil de quartier Saint-Sacrement le 8 septembre dernier indiquait que les problématiques relatives à la mobilité durable dans le quartier seraient disponibles pour diffusion après l'assemblée régulière du Conseil le 4 octobre 2016 ;

Attendu qu'il est important de présenter ce rapport aux représentants de la Ville de Québec concernés par le Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le pôle urbain Belvédère afin d'identifier des interventions souhaitables pour un quartier sécuritaire et attractif en matière de mobilité durable ;

SUR PROPOSITION DE M. Hugo Desrosiers, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU :



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-SACREMENT

- *que le Conseil de quartier Saint-Sacrement prenne acte du dépôt de ce rapport final et qu'il le diffuse largement aux personnes qui ont participé au sondage, aux groupes de discussion et aux citoyennes et citoyens du quartier en le rendant disponible sur le site Internet du Conseil de quartier;*
- *que le Conseil de quartier Saint-Sacrement appuie les orientations proposées dans ce rapport;*
- *que des démarches soient entreprises, avant le projet de règlement sur le Programme particulier d'urbanisme du pôle urbain Belvédère, pour présenter aux représentants de la Ville de Québec les priorités d'intervention en matière de développement durable dans le quartier.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G.C.', is enclosed in a light gray rectangular box.

Gabriel Clairet
Président du conseil de quartier



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-SACREMENT

Québec, le 7 octobre 2016

Extrait du procès-verbal de la septième assemblée régulière de l'année 2016 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement tenue le **mardi 4 octobre** à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

RÉSOLUTION 16-CA-40

Concernant les orientations du Conseil de quartier Saint-Sacrement sur la mobilité durable et une concertation sur ces orientations

Attendu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement entend favoriser les déplacements actifs dans le quartier ;

Attendu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement veut faire connaître d'autres actions prioritaires outre les recommandations énoncées dans le mémoire du Conseil sur le programme particulier d'urbanisme du 8 septembre dernier et dans le rapport d'Accès transports viables ;

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Jutras, IL EST RÉSOLU QUE

- *le Conseil de quartier fasse connaître son intention de faire du quartier Saint-Sacrement un quartier favorisant d'abord les déplacements actifs, c'est-à-dire les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun ;*
- *le Conseil de quartier fasse connaître son intention de faire du quartier Saint-Sacrement un lieu agréable à vivre pour les citoyens avant d'être un quartier de transit, en redonnant partout priorité aux piétons et cyclistes ;*
- *le Conseil de quartier demande à la Ville de Québec d'analyser les actions émanant du rapport de mobilité durable ainsi que les actions suivantes **du Conseil de quartier** :*



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-SACREMENT

En priorité :

- *Des mesures de sensibilisation aux vitesses excessives sur les voies problématiques (au delà de 50 km/h) et des mesures de « sécurisation » dans toutes les intersections problématiques signalées dans le rapport ;*
- *Des mesures visant à sécuriser les zones autour des écoles (ce qui comprend les voies et les intersections que les enfants empruntent pour venir à l'école) ainsi que les zones commerciales qui doivent être accessibles à pieds pour tous ;*

En second lieu, d'évaluer la possibilité de mettre en œuvre d'autres actions susceptibles d'améliorer la sécurité des déplacements, des infrastructures et de signalisation :

- *Modifier toutes les intersections problématiques pour les transformer en faveur des piétons et des cyclistes ;*
- *Implanter le 30 km/h dans les rues résidentielles et les rues proches des écoles et des parcs, avec ajout de bollards et/ou de chicanes et îlots centraux ;*
- *Envisager un lien cyclable plus direct est-ouest (Chemin Sainte-Foy) ;*
- *Envisager une phase partagée pour le signal piéton (avec interdiction de tourner à droite au feu rouge), pour réduire le temps d'attente des piétons et améliorer la fluidité du trafic aux intersections problématiques sur Chemin Sainte-Foy et René-Lévesque ;*
- *Repenser la circulation sur la rue Joffre et la sécurité des piétons ;*
- *Dynamiser / requalifier l'avenue Marguerite-Bourgeoys : piste cyclable, possibilité de commerces, création d'une place publique au croisement avec chemin Sainte-Foy ;*



CONSEIL DE QUARTIER

DE SAINT-SACREMENT

- *Repenser l'intersection Belvédère/ René-Lévesque : y aménager un terminal d'autobus plus efficace ; proposition de place publique ;*
 - *Repenser l'entrée et la sortie du Provigo ;*
 - *Préserver la quiétude des îlots résidentiels et de la piste cyclable existante sur la rue Père-Marquette en minimisant la circulation de transit ;*
 - *Prévoir l'ouverture en hiver de la section de la piste cyclable située dans le Parc Notre-Dame de Bellevue ;*
 - *Réaménager la voie cyclable sur le boulevard de l'Entente et la transformer en bande cyclable ; actuellement c'est une chaussée désignée mais le stationnement des autos et des autobus rendent dangereux les dépassements ;*
 - *Ajouter une piste cyclable sur la côte Saint-Sacrement pour rejoindre le boulevard de l'Entente (côte beaucoup utilisée par les cyclistes mais dangereuse) ;*
 - *Réparer ou réaménager les trottoirs qui sont en mauvais état et éventuellement les élargir pour un cheminement plus sécuritaire.*
- *Enfin, qu'il soit prévu, lors de la première assemblée régulière du Conseil de quartier Saint-Sacrement en 2017, une période d'échanges et de réactions sur les pistes de solution proposées dans ce rapport en vue de sensibiliser les citoyennes et les citoyens du quartiers aux enjeux des déplacements actifs.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Gabriel Clairet
Président du conseil de quartier